

REUNION CONSEIL DIMANCHE 1 JUILLET 2018

Ordre du jour : Installation du conseil municipal

Secrétaire séance Ghislaine Robert

Assesseurs Franck Robert et Olivier Masson

Présents : Chantal Goubier, Kamel Yahiaoui, Marc Pelardy, Olivier Masson, Franck Robert, Lionel Charles, Ghislaine Robert, Alexandra Clairet

Election Maire

Une candidature : Marc Pelardy

7 voix pour

1 abstention

Majorité absolue au premier tour donc élu

Fixation du nombre d'adjoints : 2

Maximum 30% du nombre de membre au conseil

Election premier adjoint

Une candidature : Chantal Goubier

7 voix pour

1 voix contre

Majorité absolue au premier tour donc élue

Election deuxième adjoint

Une candidature : Kamel Yahiaoui

8 voix pour

Majorité absolu au premier tour donc élu

Fixation du montant des indemnités

Lors du précédent conseil le maire prenait son indemnité en totalité soit 658,01 € brut

Et les 3 adjoints se répartissaient le montant de l'indemnité d'un seul adjoint

soit 255,46 € brut divisé en 3

Il est convenu de ne pas changer le montant des indemnités prévu par la loi et inscrit au budget soit 658,01 + 255,46 par mois

Le maire se donne le temps de la réflexion pour la répartition des indemnités

Délégation de signature

Le maire donne délégation de toutes les signatures à ces 2 adjoints

Désignation du délégué communautaire

Le maire est le représentant de la commune à la communauté d'agglomération, il peut aussi refuser de siéger et nommer un autre représentant dans l'ordre du tableau

Le maire ne souhaite pas être délégué communautaire donc Chantal Goubier est désignée déléguée communautaire titulaire et Kamel Yahiaoui, son suppléant

